



SAINT MICHEL INFOS

Bulletin municipal de Saint Michel de Dèze n°11 Octobre 2016


Lorsque la commune est placée en vigilance orange ou rouge, le pont sur le Gardon est fermé de la tombée de la nuit jusqu'au lendemain matin.


Infos pratiques
Horaires d'ouverture au public de la mairie :
 Mardi de 10h à 12h
 Jeudi de 14h à 16h
Permanence du Maire:
 Le vendredi après-midi sur rendez-vous.
Contact mairie
 04 66 45 51 83 / 09 61 60 67 23
 mairie.stmicheldedeze@orange.fr
Horaires d'ouverture de la déchèterie à Saint Privat de Vallongue:
Octobre à mai
 Mercredi : 13h30 - 17h30
 Vendredi : 13h30 - 17h30
 Samedi : 9h -12h / 13h30 -17h
Juin à septembre
 Mercredi : 15h - 19h
 Vendredi : 15h - 19h
 Samedi : 9h -12h / 15h -19h
 Téléphone : 04 66 31 97 27
 Responsable de la publication: **Éric BESSAC**
 Rédactrices : **Elsa BONNET**
 & **Elisabeth DEBIERRE**
 Contact : mairie.stmicheldedeze@orange.fr

EDITORIAL

Depuis le 1er janvier 2017 la communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes a été intégrée à la nouvelle communauté « des Cévennes au Mont Lozère ». Celle-ci regroupe 19 communes pour une population de 5 171 habitants.

Cette nouvelle organisation territoriale entraîne à terme l'harmonisation des compétences et de la fiscalité.

Les compétences obligatoires ont déjà été harmonisées et concernent :

- L'aménagement de l'espace (pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur et le plan local d'urbanisme et les cartes communales).
- Le développement économique (création de zones d'activités, politique locale du commerce, promotion du tourisme).
- Aménagement et entretien des zones d'accueil des gens du voyage.
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

Les compétences facultatives et optionnelles des anciennes communautés de communes restent applicables sur leur territoire jusqu'à leur harmonisation.

L'harmonisation des taux des différentes taxes va entraîner pour les contribuables de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes et donc pour ceux de la commune de Saint Michel, une augmentation conséquente (de l'ordre de 70 %) de la fiscalité intercommunale.

L'ensemble des contribuables de Saint Michel de Dèze ont payé en 2016, 8 642 euros de fiscalité intercommunale. Ils paieront à la fin de l'harmonisation en 2019 ou 2020, 14 716 euros.

C'est pourquoi je propose au sein de l'intercommunalité, l'apport de services complémentaires dans le cadre des compétences optionnelles ou facultatives.

En attendant, je soumettrai au conseil municipal, l'idée d'utiliser toute ou partie du fonds de péréquation

Arrêté préfectoral n° 2015071-0002 du 12 mars 2015 relatif à la prévention des incendies de forêt et fixant les règles d'emploi du feu

Cet arrêté sera consultable dans son intégralité sur le site internet officiel de Saint Michel de Dèze :

www.stmicheldedeze.fr. Il est à la disposition de tous en mairie aux heures d'ouverture.

Rappel des points les plus importants

Incinération des végétaux coupés :

Interdite : du 1er juin au 30 septembre, toute l'année par vent établi égal ou supérieur à 25 km/heure et en cas de risque exceptionnel d'incendie.

Autorisée : du 16 janvier au 15 avril dans le respect de certaines prescriptions.

Libre : du 16 avril au 31 mai et du 1er octobre au 15 janvier en dehors des périodes de vent et de risque exceptionnel.

Écobuage :

Interdit : du 1er avril au 15 septembre, toute l'année par vent établi égal ou supérieur à 25 km/heure et en cas de risque exceptionnel d'incendie.

Autorisé : du 16 février au 31 mars dans le respect de certaines prescriptions.

Libre : du 16 septembre au 15 février en dehors des périodes de vent et de risque exceptionnel.

Une déclaration d'écobuage est à faire viser en mairie du lieu d'incinération au moins 1 mois avant la date envisagée pour l'écobuage.

Sanctions :

Les contrevenants aux dispositions de l'arrêté de monsieur le préfet s'exposent aux sanctions indiquées aux articles R 322-5 du code forestier (amende de 135 euros à la date de l'arrêté), et s'ils ont provoqué un incendie, ils s'exposent aux sanctions de l'article L 322-9 du code forestier, (contravention d'un montant maximum de 1 500 euros à la date de l'arrêté).

Le concours du service départemental d'incendie et de secours peut être sollicité pour des écobuages importants. Ce concours fait l'objet d'une demande officielle, dont le dossier doit

RUBRIQUE GASTRONOMIQUE

Porc à la cévenole

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 2 h 30

Ingrédients pour 8 personnes :

- 1 kg de porc en morceaux (échine)
- 3 à 4 carottes en rondelles
- 1 oignon émincé
- 1 boîte d'olives noires ou vertes
- 300g de champignons de Paris ou 1 boîte
- 1 grosse boîte de marrons
- herbes de Provence
- huile d'olive
- vin blanc sec



Préparation de la recette :

Faire revenir dans une cocotte le porc coupé en petits morceaux avec l'huile.

Ajouter l'oignon puis les carottes, les champignons émincés, les olives, les marrons, les herbes, le sel et le poivre.

Mouiller avec le vin blanc qui doit juste recouvrir le tout.

Avec votre recette nous vous recommandons un vin rouge sec assez puissant, agréable et très légèrement boisé, au nez ouvert et à la bouche dotée d'une touche de rondeur

ACTUALITES

- ◆ Le plan communal de sauvegarde est terminé.
La délibération et l'arrêté seront pris lors de la séance du conseil en date du 23 février 2017
Ce document pourra être consulté en mairie.
- ◆ Les prochains conseils municipaux se tiendront le 23 mars et le 13 avril 2017 à 20 heures.
- ◆ Les différentes rubriques du site internet officiel de la commune de Saint Michel de Dèze (www.stmicheldedeze.fr) sont en cours de rédaction. Certaines informations peuvent déjà y être consultées. En particulier, le dossier concernant le PLU (plan local d'urbanisme).
- ◆ Le 19 mars, dépôt de gerbe au monument aux morts en commémoration de la fin de la guerre d'Algérie.
- ◆ **DFCI** : Suite aux arrêtés de M le préfet concernant l'établissement de servitudes et d'aménagement en vue d'assurer l'entretien et la pérennité des équipements DFCI (pistes « Signal Saint Michel », « le Verdier - La Jasse », bassins « du ver », « de Vieillas et son accès »), retenus au plan de massif, chaque propriétaire intéressé va prochainement recevoir notification de l'arrêté le concernant.

Enlèvement des encombrants

Pour le premier semestre 2017, l'enlèvement des encombrants aura lieu les lundis 13 mars et 12 juin 2017 .



Accueil Véhiculé Itinérant en Cévennes

Quoi de 9 ?

AVICENNE sillonne le territoire

Ensemble, appréhendons la vie sous le signe du bien être !

Au cœur de votre village des permanences médico-sociales gratuites ouvertes à tous dans la confidentialité de chacun

Qui sommes-nous ?
Créée en 1992, Quoi de 9 est une association d'utilité sociale qui a pour but de favoriser l'accès aux droits.
En 1017 Avicenne est un Persa, écrivain, astronome, et médecin itinérant.
À partir de 2017 Avicenne devient un accueil médico-social itinérant en Cévennes.

Que proposons-nous ?

- Un accueil inconditionnel : écoute, information, orientation médicale et sociale.
- Un accompagnement pour faciliter l'accès à vos droits et services : domiciliation, logement, emploi, mobilité, nourriture, santé, etc.
- Des conseils médicaux en prévention
- Des animations médico-sociales collectives
- Un moment chaleureux où prendre un café ou un thé, une douche, accéder à internet ou téléphoner, c'est aussi possible !

Où passons-nous ?
Nos principales étapes sont Florac, Le Pont-de-Montvert, Saint-Frézal-de-Ventalon, Le-Collet-de-Dèze, Barre-des-Cévennes, Sainte-Croix-Valièze-Française, Saint-Etienne-Vallois-Française, Sainte-Enimie et Meyrueis.

Quand passons-nous ?
Le calendrier de nos permanences est disponible dans votre village.
S'il n'est pas joint à cette plaquette, demandez-le à ceux qui vous entourent : mairies, commerçants, professionnels de santé ou du social, associations, ou appelez-nous.

C'est trop loin de chez vous ?
Contactez-nous et nous trouverons ensemble une solution (déplacement, aide à la mobilité, etc.) pour vous rencontrer et vous aider.

**Vous avez d'autres questions ?
Vous souhaitez nous rencontrer ?**

Appelez-nous !

Association Quoi de 9
04 66 45 17 17

Les itinérants AVICENNE
06 33 39 21 98 - 06 58 82 96 37





Quoi de 9

Permanences sociales et de santé Mars, Avril 2017

L'équipe AVICENNE, composée d'un travailleur social et d'un professionnel de santé, vous accueille dans son camion lors de permanences gratuites, ouvertes à tous, au cœur de votre village.

Lors des permanences, nous vous proposons :

- un accueil inconditionnel : écoute, information, orientation médicale et sociale,
- un accompagnement pour faciliter l'accès à vos droits et services : domiciliation, logement, emploi, mobilité, nourriture, santé, etc.
- des conseils médicaux en prévention.

Et... partager un moment chaleureux, prendre un café ou un thé, une douche, accéder à internet, téléphoner, c'est aussi possible !

MARS	Date	Circuit	Horaires et lieux
	Jeudi 2	Circuit Nord	09h00 : Le Pont de Montvert, Le Quai 12h00 : St Frézal de Ventalon, Parking du Temple 14h00 : Le Collet de Dèze, en face de la mairie
	Lundi 6	Circuit Sud	09h00 : Barre des Cévennes, Place de l'école 11h30 : Ste Croix V.F, Office du tourisme 14h00 : St Etienne V.F, Maison des Services
	Lundi 20	Circuit Sud	09h00 : Barre des Cévennes, Place de l'école 11h30 : Ste Croix V.F, Office du tourisme 14h00 : St Etienne V.F, Maison des Services
	Jeudi 23	Circuit Nord	09h00 : Le Pont de Montvert, Le Quai 12h00 : St Frézal de Ventalon, Parking du Temple 14h00 : Le Collet de Dèze, en face de la mairie
	Lundi 3	Circuit Sud	09h00 : Barre des Cévennes, Place de l'école 11h30 : Ste Croix V.F, Office du tourisme 14h00 : St Etienne V.F, Maison des Services
	Lundi 10	Circuit Sud	09h00 : Barre des Cévennes, Place de l'école 11h30 : Ste Croix V.F, Office du tourisme 14h00 : St Etienne V.F, Maison des Services
	Jeudi 13	Circuit Nord	09h00 : Le Pont de Montvert, Le Quai 12h00 : St Frézal de Ventalon, Parking du Temple 14h00 : Le Collet de Dèze, en face de la mairie
	Jeudi 20	Circuit Nord	09h00 : Le Pont de Montvert, Le Quai 12h00 : St Frézal de Ventalon, Parking du Temple 14h00 : Le Collet de Dèze, en face de la mairie



Quoi de 9

Ateliers collectifs Mars, Avril 2017

L'équipe AVICENNE propose des animations collectives gratuites et ouvertes à tous.

Nous vous invitons à venir rencontrer les différents partenaires conviés, et échanger autour du bien être, une affaire individuelle mais aussi collective.

MARS	Mercredi 8	Journée internationale des droits des femmes De 09h00 à 17h00 Florac, Salle du Conseil Municipal
AVRIL	Mercredi 12	À la santé de nos aînés De 14h00 à 17h00 Le Pont de Montvert, Salle du Foyer Logement

LE GOUTER DES AINES



A l'heure du goûter, en ce 9 décembre 2016, Alain, pianiste et Gil, chanteur ont animé cet après-midi de convivialité.

Les invités se sont régalés de bûches, de pain d'épice offerts par le Bertoul Cévenol. Nous remercions Sabine et Sébastien pour leur générosité.



Les enfants de l'école Martine Rouvière se sont réjouis autant que les personnes âgées à l'écoute des artistes. Comme chaque année, à l'issue du goûter, ils ont distribué les colis de leurs aînés.

LA GAZETTE DE L'ECOLE

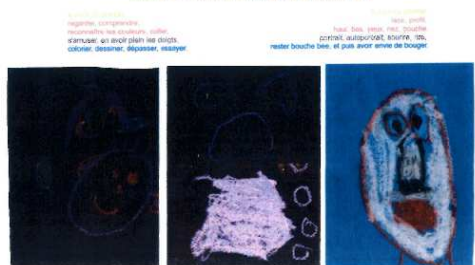


Les élèves de l'école Martine Rouvière
vous invitent

Le jeudi 2 mars à 15h35
pour un petit vernissage

de leurs créations lors des ateliers périscolaires,
à la salle polyvalente de Saint Michel de Dixie

Louise, Amélie, Mélisse, Eric, Kévin, Damien, Morgan, Maria



Les enfants se sont particulièrement investis dans l'activité périscolaire liée à l'art. Pour conclure ce cycle, l'animatrice organise un petit vernissage auquel sont conviés tous les enfants.

Un goûter leur sera offert à cette occasion. Venez nombreux pour admirer les œuvres de vos enfants !

Après l'hiver

Le frimas s'est enfui et le vent fait relâche,
La pluie ne danse plus qu'au bras bleu des orages
Le brouillard a plié sa grise et lourde bâche
Et le gel s'est rendu, libérant ses otages.

Le silence trop froid doucement se déchire ,
Un peu plus de clarté et beaucoup de chansons,
La lumière enfin, des rires et puis des rires,



FOYER RURAL Horaires des ateliers

Couture : lundi de 9h30 à 11h30 avec Josépha
Vannerie : lundi de 14 h à 17h avec Annie
Patchwork : lundi de 14h à 17h avec Annette



ETAT CIVIL
ANNEE 2016

Décès

Eric MOULAÏ le 15 janvier âgé de 54 ans
Jurjen JACOBS le 7 février âgé de 63 ans
René PIC le 14 février âgé de 65 ans
Gérard BEDOUIN le 25 avril âgé de 67 ans
Georges TEISSIER le 23 juillet âgé de 90 ans
Yvette GAUSI le 17 décembre âgée de 77 ans

Naissance

Paco ABEILLON le 22 février 2016

Mariages

Johanna PAGLIERO et Geoffrey LEBLANC
Le 16 avril

AGENDA

25 février 18 heures	5 mars 15 heures	25 mars 19 heures (horaire à confirmer)	9 avril (l'horaire sera précisé ultérieurement)
Assemblée générale du foyer rural à la salle polyvalente	Loto à la salle polyvalente	Veillée occitane à la salle polyvalente	Greffage
Elle sera suivie d'un apéritif dînatoire	Organisé par le foyer rural	Auberge cévenole Organisé par le foyer rural	Chez Alain Mercié Organisé par le foyer rural

Le premier dimanche de juin aura lieu la commémoration « Malinowski »